



Les Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 22 AOÛT 1987

Sur convocation de son Président, Mr. J François MOUGNAUD, La Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont s'est réunie en Assemblée Générale le Samedi 22 Août 1987 à la Mairie de Saint-Sylvestre.

Etaient présents :

M. PETAVY (Maire de St-Sylvestre), Président d'Honneur,
M. J.F. MOUGNAUD, Président,
M. F. de la GUERONNIERE, Vice Président,
MM.O.BARIANT, A.CAMPAGNE, Mme.Suzanne CHAMBAUD, MM. M. HAUSER
et R. ROYER, membres du Bureau,
ainsi que : M et Mme.E. BAYOUT, M. P. CAMPAGNE, M. CASTAING,
M.R. CHAMBAUD, Mlle.G. CLEMENT, M. COUTURIER, Mlle DUCOUX,
M. GABIRON, Mme. HAUSER, Mme MAILLET-LACHENY, M.MAZEAU, M.Edmond
MOREAU, Mme Marthe MOREAU, Mme J.F. MOUGNAUD, Mme P.MOUGNAUD,
M.B. LAARMAN, Mme A. LENAY, Mme PICHON, Mm SCHARTZ, M et Mme
SEZILLE.

De nombreuses personnes, empêchées, s'étaient excuser, entre autres : Met Mme. BOUCHEMOUSSE, Mme A. CAMPAGNE, M. Ph. CAMPAGNE, M. Honoré CHAMPCOMMUNAL, Mme J. DECROSSAS, M et Mme A. LANTHONIE, M. G. LEBRUN, M.R. MARZET, Mlle NARDOT, Mme PIERSON-BYRAMJEE, M. PINGAUD, M.G.LASSELIN, M. JOZEAU, Mme MACHERET, M. CLEMENT, Mme BEX, Mlle de la GUERONNIERE, le Père BERLANT, M.R. MARZET.

Le Président MOUGNAUD ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants, en remerciant les fidèles de toujours et en disant sa joie de voir des visages nouveaux: ils constituent un gage de la vitalité de notre Société. IL regrette vivement que notre Président d'honneur, à qui notre Société doit tant, n'ait pu être des nôtres cette année. Mais il nous assure que nous aurons le plaisir de le voir, en compagnie de Mme LANTHONIE, pour la fête traditionnelle à la chapelle de Grandmont, le dernier dimanche de ce mois d'août.

Il évoque aussi la mémoire de Mme Vve BRIAS, décédée : ce fut une Sociétaire de la première heure (Mme BRIAS était la mère de Mme J. DECROSSAS)

Enfin il tint à remercier ceux des nôtres qui, sans bruit et dans l'anonymat, consacrent pas mal de leur temps et de leur peine à des réalisations concrètes au bénéfice de notre Société.

I. Le bilan de nos activités pour l'exercice écoulé est ensuite abordé:

- Comme prévu à notre précédente Assemblée Générale, un voyage a été organisé pour la visite du Prieuré de CHASSAY, situé sur la Commune de SAINT-PROUANT (prés de CHANTONNAY, en Vendée). Ce voyage s'est déroulé il y a quelques jours : le mercredi 19 Août, une trentaine de personnes se pressaient, vers 8 H 30, autour du car qui les attendait sur la place de l'église de St-Sylvestre. Départ à 9 h. précise en direction de Bellac, Poitiers, Parthenay. Arrivée à le Boupère peu avant 13 h. pour le déjeuner. Quelques personnes de connaissances nous y avaient précédés par leur propres moyens et c'est à 35 que nous retrouvions à table pour un excellent déjeuner ; vu l'ambiance chaleureuse. Il dura jusque vers 15 H. 30. Puis le car nous amena vers

Le Prieuré tout proche, à St-PROUANT où nous fûmes accueillis par le Président de l'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET L'AMENAGEMENT DE GRAMONT", M. BRESSON. Celui-ci nous fit un exposé très documenté sur le prieuré de CHASSAY qui figure parmi les rares établissements Grandmontains qui soient à peu près entiers. Il précisa les conditions dans lesquelles la Commune de St-PROUANT fit l'acquisition, en 1979 de ces bâtiments qui avaient pendant de nombreuses années, été utilisés comme exploitation agricole, et les montages financiers mis en oeuvre pour rendre cette opération acceptable pour la Municipalité. Il détailla ensuite le programme que s'était fixé l'Association (créée en 1984) pour les travaux à réaliser. Une visite complète des lieux, avec les commentaires appropriés, nous fit admirer les travaux de réaménagement en cours et ceux déjà réalisés dont une partie est déjà "opérationnelle" puisque les dortoirs du 1er étage abritent actuellement une intéressante exposition. Hélas, le temps passait vite et, après une collation offerte par l'ASSAG il fallut penser au retour : départ vers 18 h., retour à St-Sylvestre vers 21 H. 30.

- MMJ.F.MOUGNAUD et GABIRON rendent compte d'une visite qu'ils ont faite à l'église Grandmontaine des MOULINEAUX, située en forêt de Rambouillet : elle est en très mauvais état et est utilisée comme rendez-vous de chasse.

- Certains de nos amis ont poursuivi les travaux d'aménagement entrepris l'an dernier, de la sacristie de l'église de St-Sylvestre. Des étagères y ont été installées permettant de mettre en valeur de nombreux objets anciens ayant, pendant longtemps, été utilisés dans l'exercice du culte ; le linge a été lavé et repassé, les chasubles nettoyées, pour achever ce réaménagement, certains travaux (peinture en particulier) seraient encore nécessaires.

- Au sujet du problème de nombreuses fois évoqué, concernant l'humidité des murs de l'église, des travaux de sablage et de joints ont été décidés, pour un montant de l'ordre de 9600 F., entièrement à notre charge. Ils devraient débiter à bref délai, vers la fin de l'année.

- M. Le Maire évoque le problème de la voûte fissurée, question traitée avec les services des affaires culturelles. Un projet de travaux, d'un montant de 300.000 F. a été établi. Il espère que les subventions seront débloquentes avant la fin de l'année et que les travaux pourront commencer. A noter qu'il a été reconnu que l'explosion du camion de dynamite, au printemps 86, près de l'étang de la Crouzille a aggravé la fissure en cause et la Société d'assurance concernée a accepté de participer à hauteur de 70.000

II - la situation financière, exposée par notre Trésorier, M. ROYER, se présente comme suit à ce jour :

Recettes : Cotisations 10 552 F - Vente de livres 930 F. Divers 1.115 F.	
	total recettes 12.597 F.
Dépenses :	5.395 F.

Il est à noter que, pour l'exercice écoulé, les dépenses concernent uniquement des frais d'imprimerie et d'envoi des Compte-rendus, bulletins d'information, convocations et de menus frais de courrier.

Nous possédons actuellement : - en caisse (espèces et chèques): .. 950 F
au C.C.P. : : 7.687 F
à la Caisse d'Epargne : 28.231 F
Compte tenu de ce que les travaux à la chapelle de Grandmont sont maintenant largement réalisés, il est décidé que le montant de la quête à la messe annuelle du dernier dimanche d'août sera dorénavant destiné en totalité au clergé.

III. le Président pose maintenant la question : quelles dépenses sont à prévoir pour l'exercice à venir, et dans quel domaine ? :

- continuer les travaux à la sacristie comme évoqué précédemment ? la dépense correspondante a été évaluée à 5.200 F.
- ou bien insister sur le problème des murs humides.

Après échange des points de vue il est décidé de retenir cette 2^e. alternative : on doublera, en gros, la dépense envisagée, en étendant la surface à traiter vers la partie basse du clocher.

- Le livre "Histoire de l'Abbaye de Grandmont" de M. A. LANTHONIE se vend toujours bien et sa réédition est à envisager dès à présent. M. de la Guéronnière se chargera de prendre les contacts nécessaires auprès de l'éditeur.

- Plusieurs assistants signalent le mauvais état de la tombe de Mlle JEANNE et un sérieux nettoyage serait à faire. (Le nécessaire a été fait quelques jours après la réunion par un de nos membres).

IV. Le Président MOUGNAUD expose ensuite longuement les dispositions qu'il compte mettre en oeuvre en 1989 pour la célébration du 8^e. centenaire de la canonisation de Saint-Etienne de Muret se déroule dans toute la solennité qui convient.

A ce sujet, M. GABIRON fait un exposé détaillé sur ce qu'est une canonisation.

Une canonisation est un acte, à la fois juridique et religieux, par lequel l'Eglise reconnaît, au terme d'un long procès contradictoire (avocat du diable), que l'un de ses membres est digne de figurer sur la liste officielle des saints :

Le martyrologue. Le calendrier des P.T.T, avec ses fêtes à souhaiter n'est qu'un extrait de cette liste. Les saints y sont inscrits au jour anniversaire de leur mort (transitus) qui est celui de leur naissance au ciel (dies natalis).

Deux grandes catégories de saints :

- les Martyrs, à cause de leur mort en témoin de leur foi
- les autres, à cause de leur vie exemplaire et de l'héroïcité de leur vertu.

A l'origine, l'Eglise se contentait de ratifier le choix populaire, la "vox populi". Au fil des siècles, elle est devenue plus rigoureuse en exigeant des miracles et en créant, pour les non-martyrs, des étages à franchir : vénérable, bienheureux, saint.

A chaque canonisation, l'Eglise engage son autorité, sa foi, son infaillibilité de telle sorte qu'on est en présence d'un jugement de Dieu plutôt que d'un jugement des hommes.

Canonisé, le nouveau saint est l'objet d'un culte officiel (dulia) dans les églises : prières publiques, vénération de ses reliques, représentation par images et statues/

Combien y a-t-il de saints ?

En additionnant tous les saints reconnus par l'Eglise latine et les Eglises d'Orient (coptes, arméniens, syriens etc.) leur nombre, martyrs compris, ne dépasse guère les dix mille.

Le nombre des saints non-martyrs, dont fait partie saint Etienne de Muret, est d'environ 4.400 (Sources: Revue Missi - Mars-Avril 1981).

Au regard des milliards de croyants du monde entier qui pendant deux mille ans ont appartenu à l'Eglise, c'est vraiment peu !

Saint-ETIENNE de MURET fait donc partie d'une élite internationale qui fait de lui, toutes catégories confondues, le personnage le plus illustre de la région d'Ambazac.

De même, la cérémonie de sa canonisation, le 30 Août 1189, sous la présidence d'un cardinal légat du Pape, d'une dizaine d'évêques, de toute la noblesse du pays, de cinq cent moines grandmontains et d'un grand concours de peuple, constituent l'évènement le plus important et le plus glorieux de toute l'histoire de l'ordre de Grandmont.

Le bulle du Pape CLEMENT III du 21 mars 1189 qui canonise ETIENNE est une innovation et servira de modèle aux bulles de canonisation ultérieures.

Il nous resterait à découvrir ETIENNE de Muret, héros de vertus et faiseur de miracles (Dom Jean BECQUET, osb de Ligugé, est orfèvre en la matière).

Néanmoins, du vivant d'Etienne, le peuple limousin ne s'était pas trompé en le surnommant : Le BONHOMME.

L'assistance applaudit chaleureusement M. GABIRON pour son brillant exposé.

V. En fin de séance, M. FRUGIER fait circuler dans l'assistance de fort belles reproductions de gravures anciennes -destinées à nos archives - et représentant des personnages célèbres ayant été plus au moins mêlés à l'histoire de l'ordre de Grandmont.

- l'une de Henri Ier. , roi d'Anglerre
- l'autre de Henri II, également roi d'Anglerre
- deux gravures (dont une datée de 1659) de Richard Coeur de Lion, fils de Henri II.

Les participants témoignent à M. FRUGIER leur gratitude pour sa patience et sa compétence dans la recherche des documents concernant l'histoire de Grandmont, histoire qui leur tient tant à coeur.

Le Président

J. B. MOUGNAUD

Il est rappelé que les cotisations, dons,... sont à verser de préférence par virement postal à notre CCP: n° 1230-31 F LIMOGES, mais qu'il est possible de le faire par chèque bancaire directement adressé à notre trésorier, M. Raymond ROYER, à St-Sylvestre-87240 AMBAZAC. Dans les deux cas, ces chèques sont à libeller à l'ordre de "Les Amis de St- Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont".

Il est précisé en outre que, sauf indication contraire des donateurs, les cotisations sont imputées à l'année civile au cours de laquelle elles sont versées.